

COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MAI 2020

MP

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur André MIR, Maire**.

ÉTAIENT PRÉSENTS : André MIR – Philippe AIZIER – Jacques SALAT – Aline NARS - René DARAN – Christophe BOURREC – Marie-Françoise VIDALON - Alain DEDIEU - Hélène GUIOUNET – Jacques ROCA - Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE - Sophie REY - Daniel GASPA
Jean-Henri MIR – Nicolas HERQUÉ -

ÉTAIENT ABSENTS : Néant.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christophe BOURREC.

Le Conseil Municipal :

◆ **approuve** le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2020.

Approuvé.

◆ **adopte** le montant de l'indemnité de fonction des élus tel qu'indiqué ci-dessous :

PRÉNOM NOM	FONCTION	INDEMNITÉ BRUTE DE FONCTION	MAJORATION 50% COMMUNES TOURISTIQUES	INDEMNITÉ BRUTE MENSUELLE
André MIR	Maire	1 462,41 €	731,21 €	2 193,62 €
Philippe AIZIER	1 ^{er} Adjoint au Maire	388,94 €	194,47 €	583,41 €
Jacques SALAT	2 ^{ème} Adjoint au Maire	388,94 €	194,47 €	583,41 €
Aline NARS	3 ^{ème} Adjointe au Maire	388,94 €	194,47 €	583,41 €
René DARAN	4 ^{ème} Adjoint au Maire	388,94 €	194,47 €	583,41 €
Christophe BOURREC	Conseiller Municipal délégué	213,92 €	106,96 €	320,88 €

Adoptée à l'unanimité.

◆ **décide**, pour la durée de son mandat, dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités, **de déléguer au Maire un certain nombre de missions** (propriétés communales, tarifs, emprunts, marchés, accords-cadres, avenants, louages de choses, contrats d'assurance, indemnités de sinistre, régies comptables, concessions cimetières, dons et legs, bien mobiliers, rémunérations, frais et honoraires, offres aux expropriés, classes école, urbanisme, actions en justice, sinistres, voirie et réseaux, trésorerie, droit de priorité, diagnostics, renouvellement adhésion aux associations).

Adoptée à l'unanimité.

◆ **désigne les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Régie Accueil et de la Régie Sportive et Culturelle** :

Membres élus :

- André MIR
- Jacques SALAT
- Hélène GUIOUNET
- Sophie REY
- Daniel GASPA
- Nicolas HERQUÉ

.../

Autres membres :

- Ronald MATHOT
- Céline BRAU
- Marguerite TURMO
- Jean-Marie MIR
- Paul ANDRIEUX

Adoptées à l'unanimité.

◆ désigne les représentants du Conseil Municipal au Comité Directeur de l'Office de Tourisme de Saint-Lary-Soulan : 7 membres

Titulaires	Suppléants
André MIR	Jacques SALAT
Philippe AIZIER	Aline NARS
Hélène GUIOUNET	René DARAN
Nicolas HERQUÉ	Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE
Jean-Henri MIR	Christophe BOURREC
Jacques ROCA	Daniel GASPA
Marie-Françoise VIDALON	Sophie REY

- Désigne les représentants des professions et activités intéressées par le tourisme sur le territoire : 6 membres

Activités	Titulaires	Suppléants
Hôteliers	Jean-Marie MIR	Nicolas BONNEAU
Ecoles de ski -Restaurateurs-Cafetiers	Alain DEDIEU	Romain MIR
Altiservice - Commerces	Akim BOUFAID	Michel PRAT
Thermes – Prestataires de loisirs	Rudy CAMPOS	Pierre-Yves DALLAS
Agents Immobiliers-Professions libérales	Raymond CAMPO	Pierre-Lou PICHON
Centres de vacances-Résidences de tourisme	Antoine FRAILE	Valérie BEAUFILS

Adoptée à l'unanimité.

◆ procède à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Président : Monsieur André MIR, Maire

Membres titulaires :

- Jacques SALAT
- Jean-Henri MIR
- René DARAN

Adoptée à l'unanimité.

Membres suppléants :

- Philippe AIZIER
- Daniel GASPA
- Hélène GUIOUNET

◆ entérine la composition de la Commission de suivi des Délégations de Service Public :

Président : Monsieur André MIR, Maire

Membres titulaires :

- Jacques SALAT
- Philippe AIZIER
- Jean-Henri MIR

Adoptée à l'unanimité.

Membres suppléants :

- René DARAN
- Hélène GUIOUNET
- Aline NARS

◆ désigne les représentants du Conseil Municipal au Centre Communal d'Action Sociale :

Présidente : Aline NARS

Membres :

- Sophie REY
- Marie-Françoise VIDALON
- Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE
- Daniel GASPA
- Hélène GUIOUNET

Adoptée à l'unanimité.

◆ désigne les représentants du Conseil Municipal dans les établissements publics de coopération intercommunale :

NOM DU SYNDICAT	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT	André MIR Jacques SALAT	René DARAN
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ	Jean-Henri MIR	Jacques SALAT
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES STATIONS DE SPORTS D'HIVER DES HAUTES-PYRÉNÉES	Philippe AIZIER	André MIR
SIVOS D'ARREAU ET DE SES VALLÉES	Aline NARS	Sophie REY
SIVU AURE 2000	André MIR Philippe AIZIER Alain DEDIEU Jean-Henri MIR	Jacques SALAT René DARAN Hélène GUIOUNET Jacques ROCA

Adoptée à l'unanimité.

◆ décide de la création de **5 commissions municipales** dont les domaines de compétences seront les suivants :

- Commission du budget, des affaires financières et des projets structurants ;
- Commission de l'animation, de la culture, de la communication, du développement touristique, de l'évènement, du milieu associatif et de la promotion ;
- Commission des travaux, de l'aménagement et de l'entretien ;
- Commission de l'urbanisme ;
- Commission du développement durable et du pastoralisme.

Adoptée à l'unanimité.

◆ désigne les représentants du Conseil Municipal auprès des commissions communales :

COMMISSIONS MUNICIPALES	
DESIGNATION	MEMBRES
<p>Commission du budget, des affaires financières, et des projets structurants Président : André MIR</p>	<p>- André MIR - Aline NARS - Hélène GUIOUNET - Jacques SALAT - Philippe AIZIER</p>
<p>Commission animation, culture, communication, développement touristique, évènementiel, vie associative et promotion Président : André MIR Vice-président : Philippe AIZIER</p>	<p>- Philippe AIZIER - Alain DEDIEU - Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE - Daniel GASPA - Hélène GUIOUNET - Nicolas HERQUÉ - Jean-Henri MIR - Sophie REY - Jacques ROCA - Marie-Françoise VIDALON</p>
<p>Commission des travaux, de l'aménagement et de l'entretien Président : André MIR Vice-président : Jacques SALAT</p>	<p>- Jacques SALAT - René DARAN - Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE - Aline NARS - Christophe BOURREC</p>
<p>Commission de l'urbanisme Président : André MIR Vice-président : Jacques SALAT</p>	<p>- Jacques SALAT - René DARAN - Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE - Aline NARS - Christophe BOURREC (pour les dossiers concernant Soulan)</p>
<p>Commission du développement durable et du pastoralisme Président : Jean-Henri MIR Vice-président : René DARAN</p>	<p>- Jacques SALAT - René DARAN - Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE - Christophe BOURREC</p>

Adoptée à l'unanimité.

◆ désigne les **5 représentants du Conseil Municipal** pour siéger au **Comité de Jumelage** en rappelant que le **Maire est membre de droit** :

- André MIR
- René DARAN
- Jacques ROCA
- Marie-Françoise VIDALON
- Daniel GASPA
- Philippe AIZIER

Adoptée à l'unanimité.

◆ désigne comme **correspondant intempérie** : **Monsieur René DARAN** et comme **2^{ème} correspondant intempérie (suppléant)** : **Monsieur Christophe BOURREC**.

Adoptée à l'unanimité.

◆ désigne comme **représentants** au sein de l'association **AVEC** (Association Nationale des villages, Élus, et Collectivités de VVF) :

- **André MIR** (membre titulaire) ;
- **Jean-Henri MIR** (membre suppléant)

Adoptée à l'unanimité.

◆ désigne **Aline NARS** comme **représentant** de la collectivité au Syndicat Intercommunal **AGEDI**.

Adoptée à l'unanimité.

◆ désigne **Marie-Françoise VIDALON** comme **membre** de la **Commission de Contrôle des Listes Electorales**.

Adoptée à l'unanimité.

◆ valide la proposition de **modification du règlement du PLUi** concernant la **zone AU de l'OAP Val d'Autun**.

1 Voix contre : Jacques ROCA

Adoptée à la majorité.

◆ autorise, avant le vote du budget primitif 2020, une ouverture spéciale de crédits destinée au versement d'acomptes sur subventions aux associations et organismes suivants :

Nom association / organisme	Acompte attribué
Office du Tourisme de Saint-Lary-Soulan	300 000 €
Club Olympique Saint-Lary & Vallées	10 000 €
Comité des Œuvres Sociales	3 500 €

Adoptée à l'unanimité.

◆ fixe, sur proposition de la SAS LE MERCURE DE SAINT-LARY, les **tarifs été 2020** du "**Complexe Sensoria Rio**".

Adoptée à l'unanimité.

◆ dans le cadre du projet **de transformation de l'ancienne patinoire en salle polyvalente** dont le coût des travaux est estimé à 1 038 100 € H.T., **sollicite** des partenaires financeurs : Etat (DETR – DSIL et FNADT 2020) – Région et Département les subventions les plus élevées possible.

Adoptées à l'unanimité.

◆ dans le cadre du projet **de réhabilitation du cinéma « Le Lary »** dont le coût des travaux est estimé à 961 900 € H.T., **sollicite** des partenaires financeurs : Union Européenne (LEADER) - Etat (DETR – DSIL et FNADT 2020) – Région et Département les subventions les plus élevées possible.

Adoptées à l'unanimité.

.../

◆ dans le cadre du projet **de modernisation du complexe thermoludique « Sensoria Rio »** dont le coût des travaux est estimé à 2 878 277 € H.T., **sollicite** des partenaires financeurs : Union Européenne (FEDER POI) - Etat (DETR – DSIL et FNADT 2020) et Région les subventions les plus élevées possible.

Adoptées à l'unanimité.

◆ dans le cadre du projet **d'équipement en radiologie et en télémédecine de la Maison de Santé** dont le coût des travaux est estimé à 125 618 € H.T., **sollicite** des partenaires financeurs : Union Européenne (LEADER) - Etat (DETR – DSIL et FNADT 2020) et ARS Occitanie les subventions les plus élevées possible.

Adoptées à l'unanimité.

◆ dans le cadre du projet **de rénovation des sanitaires de la gare d'arrivée du téléphérique et de la gare de départ d'Espiaube** dont le coût des travaux est estimé à 183 000 € H.T., **sollicite** des partenaires financeurs : Etat (DETR – DSIL et FNADT 2020) – Région et Département les subventions les plus élevées possible.

Adoptées à l'unanimité.

◆ **adopte** les propositions de répartition de la **Taxe Montagne** pour la saison 2019 / 2020 tels que définis ci-dessous :

SAINT-LARY-SOULAN	percevrait	47,81 %	des recettes procurées par la Taxe ;
CADEILHAN-TRACHÈRE	d°	8,87 %	d°
VIGNEC	d°	19,59 %	d°
VIELLE-AURE	d°	13,70 %	d°
AULON	d°	10,03 %	d°

Adoptée à l'unanimité.

◆ **autorise** Monsieur le Maire à déposer **le dossier de demande de Permis de Construire** relatif au projet **d'extension de la halte-garderie municipale « Les Marmottes »**.

Adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Les points suivants sont abordés :

- ↻ réunion de présentation du budget ;
- ↻ responsabilité pénale des élus ;
- ↻ répertoire des données ;
- ↻ information locaux mairie ;
- ↻ note de synthèse sur dossiers en cours ;
- ↻ acquisition grange Rioumajou.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures trente minutes.

Le Conseil Municipal,

Le Maire,

André MIR